

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Ouvrier qualifié

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de moins de 30 ans
- Avoir obtenu un CAP menuisier ou même niveau
- Adulte en reconversion
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Détails des modalités d'accès ⁽¹⁾

EXAMEN

- Diplôme d'État, de niveau 3, délivré par le ministère de l'Éducation Nationale à partir d'épreuves ponctuelles en fin de formation
- RNCP : N°35113 - Certificat info : N°108341

POURSUITES D'ÉTUDES

- Brevet professionnel (en 2 ans)
- Autre CAP (menuisier fabricant ou installateur)
- Titre métreur / deviseur en menuiserie

UN TREMPLIN POUR...

- Entrer dans la vie active (activités liées au métier de constructeur bois, à l'installation et à la fabrication dans les entreprises artisanales et industrielles)

QUELQUES CHIFFRES ^{(1) (3)}

- 100 % de réussite à l'examen session juin 2019 (9 reçus sur 9 présentés)
- 100% : taux de persévérance ⁽²⁾ en formation sur l'année scolaire
- 6 mois après la formation : 70 % en poursuite d'étude
- 100 % de taux d'emploi ⁽⁴⁾ dont 100 % exercent un métier en lien avec leur formation

TARIFS ⁽¹⁾

- Formation gratuite sauf pour les adultes, mais dans ce cas possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap



SITE DE FORMATION

MFR TALMONT ST HILAIRE
02 51 22 22 06
mfr.talmont@mfr.asso.fr
www.mfr-bourgenay.fr

CAP CHARPENTIER

sur

1 an

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 15 semaines en centre de formation
- 29 semaines en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine à la MFR
- 2 semaines en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Travailler en équipe
- Connaître les réglementations
- Mettre en œuvre ou fabriquer des ouvrages
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité « 3 mots d'ordre : Sécurité, Qualité, Efficacité »
- Réalisation d'un ouvrage de constructeur bois
- Conduire des opérations d'usinage, de taillage et de préfabrication de composants

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Technologie
- Dessin technique
- Lecture de plan
- Travaux pratiques
- Méthodologie de travail
- Intervenant
- Mise en commun de l'exploitation du vécu
- Ossature bois

MOBILITE INTERNATIONALE :

- Séjour en Europe ou en France, hors région Pays de la Loire.

ENSEIGNEMENT GENERAL :

- Français / expression
- Mathématiques / Sciences
- Sport (EPS)
- Prévention Sécurité Environnement (PSE)
- Anglais

MODALITES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATIONS ⁽¹⁾



LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprise du bâtiment, de constructeur bois avec ou sans atelier de fabrication.
- Entreprise industrielle de fabrication ayant une activité en lien avec la construction bois.

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

- Mise en œuvre
- Fabrication d'ouvrages
- Hygiène et sécurité

⁽¹⁾ Détails et mise à jour le site Internet de la MFR

⁽²⁾ Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

⁽³⁾ Les chiffres concernent la dernière année scolaire

⁽⁴⁾ Le taux d'emploi est calculé sur la somme des actifs (ceux qui sont en emploi + ceux qui cherchent un emploi). Ne sont pas comptés ceux en formation.